

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du Mardi 27 janvier 2015**

Le mardi vingt sept janvier deux mille quinze à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du Mercredi 21 janvier deux mille quinze qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

- 1-Désignation du Secrétaire de séance - (062015001).
- 2-Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 2 décembre 2014 - (062015002).
- 3-Vente d'un garage dans l'immeuble 3 quai Malaquais (6^e)- (DU 2015-0018).
- 4-Vente d'un garage dans l'immeuble 16 rue Visconti (6^e) - (DU 2015-0041).
- 5-Subvention et avenant à la convention avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris. Montant : 296 750 euros - (DAJ 2015-1).
- 6-Subvention au titre des Fonds du Maire à l'association Union des Institutions Sociales du 6^e. Montant : 2 400 euros - (DDCT 2015-4).
- 7-Abrogation au titre d'existence légale formulée par la congrégation Communauté des Sœurs de la Visitation Sainte Marie - (DDCT 2015-2).
- 8-Adoption du Programme Local de l'Habitat modifié - (DLH 2015-19).
- 9-Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente d'un local au sein de la Mairie - (062015003).
- 10-Vœu présenté par Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris, Maire du 6^e arrondissement, et les membres de la majorité municipale, relatif au développement de la pratique du vélo à Paris - (062015004).
- 11-Information sur l'occupation des salles de la Mairie du 6^e pour l'année 2014.
- 12-Information sur l'attribution des places en crèches et haltes-garderies dans le 6^e arrondissement pour l'année 2014.
- 13-Affaires diverses

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'Arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'Arrondissement
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'Arrondissement
- Monsieur Andréa BEGO GHINA, Conseiller d'Arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :

1-Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, arrive en séance au cours de la discussion du point n° 3 « Vente d'un garage dans l'immeuble 3 quai Malaquais (6^e) DU 2015-018 » et participe au vote de ce projet.

2-Point n° 4 : Vente d'un garage dans l'immeuble 16 rue Visconti (6^e) DU 2015-041.

Les élus de la majorité municipale votent contre ce projet, au motif que ce local ne permet pas le stationnement d'une automobile, au regard de sa superficie et de son emplacement. Les élus de la majorité municipale proposent que la Ville réfléchisse à transformer ce local en garage à vélos, espace dédié manquant actuellement aux résidents de cet immeuble.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, élue socialiste, vote pour ce projet qui a uniquement pour objet la vente de ce local sans qu'aucune future utilisation ne soit imposée au(x) futur(s) acquéreur(s). La création d'un garage à vélos semble donc tout à fait envisageable.

3-Point n° 5 : Subvention et avenant à la Convention avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris. Montant : 296 750 euros - DAJ 2015-1.

Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, ne participe pas au vote de ce projet en raison de sa qualité d'avocat au Barreau de Paris.

4-Point n° 8 : Adoption du Programme de l'Habitat modifié - DLH 2015-19.

Les élus de la majorité municipale, à l'exception de Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, et Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire, qui s'abstiennent, votent contre ce projet, au motif que la politique menée en la matière par l'exécutif parisien a pour conséquences :

- Une augmentation de plus de 200 % du prix du m² parisien ;
- Une mauvaise répartition PLS/PLUS/PLAI avec notamment un déficit pour les PLAI ;
- Des objectifs en matière de logements étudiants trop modestes ;
- Une procédure d'attribution de logements sociaux qui manque de transparence.

Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, et Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire, s'abstiennent. Elles précisent qu'elles partagent les priorités mais que les objectifs annoncés par l'exécutif parisien sont loin d'être atteints. Il s'agit donc d'une abstention d'attente, avec de nombreuses interrogations en matière de répartition PLS/PLUS/PLAI, de constructions de logements neufs, de logements étudiants et de transparence dans l'attribution de logements sociaux.

5-Point n° 10 : Vœu présenté par Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris, Maire du 6^e arrondissement, et les membres de la majorité municipale, relatif au développement de la pratique du vélo à Paris (062015004).

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, élue socialiste, vote contre ce vœu.

Bien qu'elle ait toujours soutenu et défendu la circulation cycliste dans Paris, elle juge inopportun de déposer ce vœu, alors que la Ville de Paris mène une concertation avec toutes les instances concernées par ce domaine, et que les conclusions de ces concertations ne sont pas encore connues.

Elle ajoute que les propositions de ce vœu sont redondantes avec celles du Plan Vélo, prochainement présenté au Conseil de Paris.

Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris et Maire du 6^e, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1- Désignation du Secrétaire de séance. (062015001)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2- Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 2 décembre 2014. (062015002)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 2 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

3- Vente d'un garage dans l'immeuble 3 quai Malaquais (6^e). (DU 2015-0018)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la vente d'un garage dans l'immeuble 3 quai Malaquais (6^e) est adopté à l'unanimité.

4- Vente d'un garage dans l'immeuble 16 rue Visconti (6^e). (DU 2015-0041)

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 12 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la vente d'un garage dans l'immeuble 16 rue Visconti (6^e) est rejeté à la majorité.

5- Subvention et avenant à la convention avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris. Montant : 296 750 euros. (DAJ 2015-1)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention d'un montant de 296 750 euros et la signature d'un avenant à la convention avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris, sont adoptés à l'unanimité des votants.

6- Subvention au titre des Fonds du Maire à l'association Union des Institutions Sociales du 6^e. Montant : 2 400 euros (DDCT 2015-4)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 400 euros au titre des Fonds du Maire à l'association Union des Institutions Sociales du 6^e est adopté à l'unanimité.

7- Abrogation au titre d'existence légale formulée par la congrégation Communauté des Sœurs de la Visitation Sainte-Marie (DDCT 2015-2).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'abrogation au titre d'existence légale formulée par la congrégation Communauté des Sœurs de la Visitation Sainte-Marie est adopté à l'unanimité.

8- Adoption du Programme Local de l'Habitat modifié (DLH 2015-19)

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 10 ABSTENTION : 2 NPPV : 0

Le Programme Local de l'Habitat modifié est rejeté à la majorité.

9- Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente d'un local au sein de la Mairie (062015003)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente d'un local au sein de la Mairie est adoptée à l'unanimité.

10- Vœu présenté par Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris, Maire du 6^e arrondissement, et les membres de la majorité municipale, relatif au développement de la pratique du vélo à Paris. (062015004)

VOTANTS : 13 POUR : 12 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le vœu présenté par Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris, Maire du 6^e arrondissement, et les membres de la majorité municipale, relatif au développement de la pratique du vélo à Paris est adopté à la majorité.

11- Information sur l'occupation des salles de la Mairie du 6^e pour l'année 2014.

(Point non délibérant)

12-Information sur l'attribution des places en crèches et haltes-garderies dans le 6^e arrondissement pour l'année 2014.

(Point non délibérant)

13- Affaires diverses

Monsieur Jean-Pierre-LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris, Maire du 6^e arrondissement, rappelle que le prochain Conseil d'arrondissement est fixé au mardi 3 mars 2015 à 18 h 30.

Il annonce par ailleurs qu'une réunion d'information sur le Budget Participatif se tiendra le mercredi 11 février 2015 à 18 h 15, salle des Fêtes de la Mairie.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

Le Secrétaire de Séance

Marie-Thérèse LACOMBE

